



RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2006

SOMMAIRE

Le présent rapport d'activité établi pour l'année 2006 a été ordonné selon le plan du Contrat d'objectif signé avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Il distingue neuf « activités » pour lesquelles des objectifs et des priorités ont été définis

INTRODUCTION

1. Surveillance du territoire et police de l'environnement
2. Connaissance et suivi du patrimoine naturel, culturel et paysager
3. Participation à la recherche scientifique
4. Conseil, études et ingénierie
5. Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager
6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
7. Interventions d'accueil et d'animation
8. Production de supports de communication et pédagogie
9. Management et soutien

Annexes.

Introduction

Le parc national de la Guadeloupe a été créé le 20 février 1989. Il est le septième parc national français et le premier parc national d'outremer.

C'est environ 16 500 ha du massif forestier de la Basse-Terre qui culmine à 1 467 m d'altitude au sommet du volcan de la Soufrière qui ont été classés dans le parc national (zone centrale ou coeur) Il s'agit d'un ensemble exceptionnel de formation végétales tropicales humides (depuis les formations forestières jusqu'aux savanes d'altitude) d'une grande diversité accentuée par un puissant gradient altitudinal.

Il est géré par un Etablissement public national. Celui-ci est également gestionnaire par voie de convention de la réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin (Convention avec l'Etat) et des « 50 pas géométriques » et des propriétés du Conservatoire du Littoral de la périphérie du Grand Cul de sac marin (Convention avec le CELRL).

Enfin le parc national est le coordinateur-animateur de la Réserve de Biosphère de l'Archipel de Guadeloupe (Programme Man and Biosphère - MaB - de l'UNESCO).

L'Etablissement public intervient ainsi sur la quasi totalité des grands types d'écosystèmes de la Caraïbe, et les sites les plus emblématiques de la Guadeloupe. Les zones protégées gérées par le Parc national de la Guadeloupe constituent des zones écologiques remarquables pour les écosystèmes caribéens.

Par ailleurs, l'Etablissement public assure le portage administratif de la Mission pour la création du parc national de Guyane basée à Cayenne.

Le Programme d'aménagement adopté le 2 décembre 2005 par le conseil d'administration du Parc national **a été approuvé par arrêté du Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, et par le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie le 28 mars 2006.**

C'est sur la base de ce document qu'a été établi le programme d'activités de l'Etablissement pour l'année 2006.

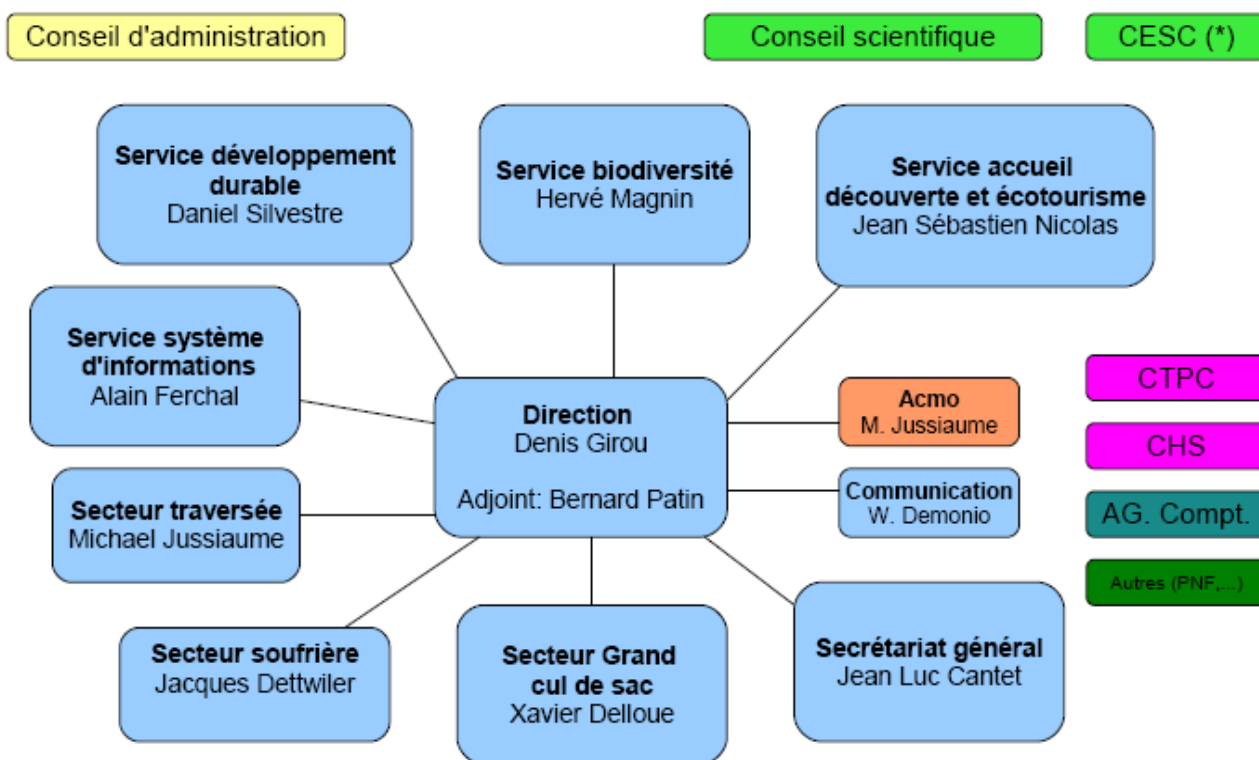
Le budget primitif pour l'année 2006 a été construit conformément à la circulaire du Ministère du Budget qui met en application pour les Parcs nationaux les nouvelles dispositions de la LOLF. Une dizaine d'actions parmi celles identifiées à partir du programme d'aménagement a été jugée prioritaire. Cette sélection a permis de définir les grandes orientations budgétaires et le programme d'activités pour 2006. Elles ont également servi de base au premier Contrat d'objectif entre la Parc national de la Guadeloupe et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable dont l'élaboration s'est poursuivie pendant toute l'année 2006.

L'année 2006 a été marquée par :

- la prise de fonction du directeur du Parc national, Denis Girou le 23 janvier;
- la signature d'une convention de partenariat avec « La Poste » en février;
- les rencontres des Parcs nationaux à Valdeblore dans le Mercantour en avril;
- l'adoption à l'unanimité par les parlementaires de la nouvelle loi sur les parcs nationaux;
- l'intégration des agents de droit privé de l'ONF entre avril et juin;
- en mai, l'accueil d'une délégation des parcs nationaux et ministère de l'environnement de Cuba;
- une mission des administrateurs en Guyane, au cours du mois de juin;
- en juillet, la validation par le Conseil d'Administration du nouvel organigramme de l'Etablissement;
- en septembre, le règlement du dossier « Citerne » avec les opérateurs concernés;
- la sortie du numéro spécial « Guadeloupe » de « Terre sauvage » en octobre;
- la réunion annuelle des gestionnaires des réserves de Biosphère françaises, en novembre;
- l'élection de Ferdý Louisy au poste de premier vice président de PNF;
- par le départ du Secrétaire général, Jean-Luc Cantet à la DR de l'ONF de La Réunion en décembre.

- Le parc a participé activement au travaux du pôle régional environnement et développement durable (PREDD), sous la coordination du DIREN, notamment pour la préparation du futur POI.
- Le parc a participé aux réunions du COLAEP (comité de lutte contre les atteintes à l'environnement et au patrimoine, sous la coordination du procureur de la république)
- Le président du CA du parc national, dans l'esprit de la nouvelle loi, a activement représenté le parc dans de nombreuses occasions et instances.
- Le programme d'aménagement a commencé à se réaliser concrètement, les actions conduites se trouvant dans ses fiches actions.

Nouvel organigramme du parc national de la Guadeloupe



(*) A créer

Surveillance du territoire et police de l'environnement

La mission fondamentale du Parc national de la Guadeloupe est d'assurer l'intégrité du patrimoine naturel protégé classé parc national et réserve naturelle.

Cela se traduit par une forte présence des agents sur le terrain. Ils y effectuent des tournées de reconnaissance, d'observation et de surveillance. C'est plus de 300 tournées dans le massif forestier de la Soufrière et de la Traversée, et plus de 120 sorties en mer dans le Grand Cul de Sac marin qui ont été comptabilisées en 2006.

Un effort anti braconnage a été réalisé dans le sud basse terre en 2006, de manière à éradiquer les camps illégaux en coeur de parc. Cette action a également permis de renouer un dialogue avec la fédération départementale des chasseurs et les mairies concernées, tant sur le respect de la réglementation de la chasse et celle du coeur de parc que sur les partenariats possible en zone d'adhésion ou la correction d'erreurs cartographiques.

Lorsque des infractions sont constatées les contrevenants font l'objet d'avertissements lorsque leur « bonne foi » est manifeste. Les infractions caractérisées donnent lieu à l'établissement de procès verbaux. 9 « PV » ont été dressés en forêt (campements de chasse, pêche, travaux non autorisés, ...) et 2 dans le Grand Cul de Sac marin (pêche en réserve naturelle). En outre, 25 constats d'infraction sur les 50 Pas géométriques et les terrains du Conservatoire dans le Grand Cul de Sac marin, ont été rédigés; Les installations en infraction ou les matériels irrégulièrement utilisés sont généralement détruits (campements, casiers, filets, pièges, ...).

Les suites que la justice apporte à ces infractions font l'objet d'un suivi attentif de la part de l'Etablissement. Un projet de convention avec les Procureurs de la République initié par le Parc national en 2005, et repris par la DIREN en 2006 n'a pas encore abouti. Il devrait permettre de faciliter les suites judiciaires sur les infractions les plus importantes tout en ignorant pas les contraventions mineurs.

En 2006, le jugement de 11 contraventions dressées les années précédentes pour commerce illégal a été prononcé. Il a donné lieu à 11x10 euros d'amende. Un appel est en cours.

L'entretien du balisage des limites des espaces protégés (coeur du parc national, réserve naturelle, 50 pas géométriques) fait l'objet de tournées et d'interventions spécifiques.

En milieu marin (îlets Pigeon, Grand Cul de Sac), la pose et l'entretien de bouée et de mouillages en évitant les ancrages sur des fonds sensibles contribue à la préservation des massifs coralliens.

Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager

Les espaces dont l'Etablissement a la responsabilité font l'objet de protocoles scientifiques d'observation et de suivi.

Des équipes de chercheurs rattachées à des laboratoires universitaires pour la plupart, interviennent dans le Grand Cul de Sac marin et le massif forestier de la Basse-Terre.

Les équipes du Parc national participent aux programmes de recherche qui répondent directement à des préoccupations de gestion auxquelles l'Etablissement est confronté. Elles réalisent également en régie des programmes de suivis à long terme de l'évolution des milieux.

- Suivi des peuplements de poissons et de crustacés des rivières (12) de la Basse-Terre;
- Suivi des populations d'oiseaux par capture et bagage (Traversée, Grand Cul de Sac marin);
- Inventaire des Orchidées;
- Suivi volcanologique de la soufrière (en appui technique à l'Observatoire volcanologique);
- Suivi des pontes de tortues marines sur la Côte sous le Vent (Deshaie);
- Suivi de l'avifaune de la Mangrove;
- Suivi des sternes de Carénage;
- Suivi des Râles sur Fajou;
- Suivi de l'écosystème récifal du Grand Cul de Sac,
- Suivi des herbiers de phanérogames du Grand Cul de Sac;
- Inventaire des Chauve-souris;
- Inventaire des Champignons;
- .../...

Un rapprochement avec les services de l'Etat coordonnés au sein de la Mission Inter-services de l'Eau (MISE) permet d'harmoniser les protocoles de suivi des rivières, de mettre en commun les bases de données et de mener des actions concertées de police de l'eau.

L'Etablissement a participé à la définition du cahier des charges et au déroulement du programme Parage avec le CIRAD et SPOT image qui vise à tester le traitement d'images satellitaires pour la cartographie de l'occupation du sol.

Les données recueillies sont stockées dans les bases de données du Parc national. Ces informations de terrain sont complétées par des données localisées (obtenues par échanges avec les partenaires locaux : DIREN, DDE, ONF,...) à caractère géographique ou technique. Ce dispositif offre désormais des informations cohérentes sur les territoires et permet d'envisager à moyen terme des traitements cartographiques ou statistiques. Les

documents produits constituent des outils d'aide à la décision souvent particulièrement utiles.

Ils sont à la disposition non seulement des techniciens de l'Etablissement , mais aussi des partenaires locaux du Parc national (Collectivités, administration, Etablissements publics, associations,...).

Des documents sont réalisés pour répondre à des demandes spécifiques : 232 nouveaux documents ont été enregistrés dans la base de données cartotheque et mis à disposition sur l'Intranet cartographique. De nombreux diaporamas ont été composés pour les différentes manifestations ou réunions (MAB, réunion avec les communes ...).

Un fichier relatif aux traces a été constitué. La base de données KLEMA a été élaborée pour la gestion informatisée des sentiers de randonnées.

Participation à la recherche scientifique

Le Parc national n'a pas vocation à réaliser des travaux ou des études à caractère scientifique. Par contre, il offre un cadre privilégié pour des recherches fondamentales sur les écosystèmes non perturbés.

Il contribue à certains programmes en apportant une assistance matérielle (accompagnement sur le terrain, observations sur de longue durée, etc.) et en mettant à disposition les connaissances disponibles et structurées dans la base de données géographiques.

La reconstitution du Conseil scientifique (avec 21 membres et la présence d'une personnalité cubaine) est susceptible de favoriser le rôle de l'Etablissement en faveur de la recherche scientifique. Il a tenu en 2006 deux réunions plénières et deux réunions de commissions thématiques.

Un récapitulatif des suivis écologiques (baguages, suivis ponte tortues, suivis récifs et herbiers, rivières) menés par l'équipe du Parc national. Un bilan scientifique en a été tiré avec l'ensemble des agents et des partenaires concernés .

Les conventions en cours portant sur des études scientifiques ont été actualisées et les contacts établis avec les équipes scientifiques prestataires. Un recensement des programmes scientifiques ayant lieu sur le territoire du parc et de la réserve naturelle a également été fait avec les équipes de recherche impliquées.

Les bases de données mises en place par le Service « Système d'Information » ont été complétées et valorisées auprès du réseau de Parcs nationaux de France.

Les bases d'une nouvelle politique scientifique du parc national ont été présentées et validées par le conseil scientifique, ainsi qu'un projet de programme d'étude pour l'année 2007.

La loi du 14 avril 2006 confie un rôle et des responsabilités accrus au Conseil scientifique dans la gestion des espaces protégés dont l'Etablissement est responsable. Celui-ci sera amené à formuler des avis sur les dossiers d'aménagement et d'autorisation concernant le territoire du parc national. Il est également le Conseil scientifique de la Réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin et de la Réserve de Biosphère de l'Archipel de Guadeloupe.

Conseil, étude et ingénierie

Le développement «durable» d'un territoire résulte de la conjonction des activités de toutes natures de tous les acteurs qui y interviennent. Le Parc national de la Guadeloupe est un centre de ressources en la matière à la disposition des acteurs concernés.

A cet effet :

- il fournit une offre de conseils et d'expertise auprès des acteurs du territoire afin qu'ils puissent accorder leurs activités avec les grands principes du développement durable,
- il s'implique activement dans la planification du développement des territoires sur lesquels il intervient,
- il réalise des actions ou des programmes particuliers susceptibles de favoriser les choix économiques en faveur du développement durable.

- Développement de la randonnée

Mise au point d'un outil de gestion des traces (Logiciel KLEMA) en concertation avec le Comité de randonnée pédestre, l'Office national des Forêts et le Conseil général);
Participation aux groupes de travail en liaison avec partenaires (Région, Département...).

- Planification locale

Avis et assistance sur les Plans Locaux d'urbanisme;
Elaboration des programmes européens (FEADER); concertation avec le CAUE;
Participation aux Assises Régionales du développement durable, aux Assises de l'agriculture,...

- Assistance à l'émergence de projets locaux

Leader+ : animation, comité pilotage, contrôle service fait, liens CNASEA;
Assistance à la promotion CSV (Grand Pavois, route du Rhum);
Apiculteurs et producteurs de Vanille...

Le programme Leader « Côte sous le Vent » dont le Parc national est le chef de file administratif et dont il préside le Comité de pilotage a fait l'objet d'un « reformatage » permettant de l'adapter aux mieux aux attentes des acteurs concernés et de terminer la programmation des crédits restants.

La gestion de la Réserve de Biosphère de l'Archipel de Guadeloupe est un outil potentiellement intéressant pour favoriser et mettre en valeur les programmes et action en faveur d'un développement durable des territoires. Les plans de gestion ou les documents d'objectifs des réserves de biosphère doivent faire l'objet d'une actualisation et d'un renouvellement tous les dix ans. La révision de la Réserve de l'Archipel de Guadeloupe dont l'Etablissement est gestionnaire a été préparée puis engagée officiellement sous la présidence de Monsieur le Préfet en mai 2006. Un état des lieux a été réalisé et une méthodologie d'élaboration d'un nouveau

document d'objectif ont été proposé au Comité de pilotage. A l'occasion de la Réunion annuelle des gestionnaires des Réserves de Biosphère françaises qui s'est tenue à Sainte Rose en Novembre 2006, la démarche a été présentée aux partenaires nationaux et locaux et à la population. Les observations et les suggestions recueillis à cette occasion permettront de proposer à nos partenaires locaux une nouvelle stratégie de renouvellement du label MAB pour toute la Guadeloupe.

Par ailleurs, une rencontre avec l'ONCFS et les chasseurs a permis de mettre au point une approche intégrée de la problématique de la chasse aux oiseaux d'eau migrateurs qui devrait se concrétiser en 2007, notamment par une étude dynamique de la végétation de la baie du GCSM. Deux réunions avec les chasseurs du sud Basse Terre a aussi eu lieu pour discuter des possibilités de gestion cynégétique hors du coeur du parc national.

Le service a enfin commencé à se structurer pour pouvoir dès début 2007 être en ordre de marche par rapport aux attentes nouvelles résultant de la nouvelle loi sur les parcs nationaux et son adaptation à la Guadeloupe.

Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager

D'une manière générale les principes adoptés pour la gestion des espaces protégés du massif forestier de la Basse-Terre et du Grand Cul de Sac marin excluent toute intervention humaine y compris dans des perspectives de conservation.

Néanmoins, certaines interventions sont nécessaires notamment pour restaurer certains milieux ou certains sites dégradés. C'est en particulier le cas du site de la Citerne pollué par des installations radio-électriques dont certaines sont abandonnées. Les discussions engagées en 2005 avec l'ensemble des opérateurs concernés et avec l'ARTG (Association des radio-techniciens de la Guadeloupe) ont abouti à un accord qui permet d'envisager une issue satisfaisante. Le Parc national loue par un bail à longue durée le pylône dont il est propriétaire. L'ARTG assure ensuite les relations avec tous les opérateurs souhaitant s'y implanter. Dès lors les travaux de nettoyage ont pu commencer. Fin 2006, il n'y avait plus aucune installation en activité en dehors des sites de TDF et du PNG.

L'évacuation des installations obsolètes programmée pour 2007 est cependant compliquée par l'effondrement de la route d'accès.

Le projet de réintroduction du lamantin dans le Grand Cul de Sac marin a été relancé par le dépôt d'une demande de programme pédagogique pluriannuel auprès des collectivités régionales et départementales en coordination avec l'Education nationale, par la négociation du cadre de la mission avec la DIREN et par des contacts avec le réseau caribéen du CAR SPAW

Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

L'Etablissement gère (entretien, aménagement et signalisation) le réseau de traces du coeur du parc national de la Guadeloupe. Il représente environ 180 km de sentier en forêt tropicale humide. L'entretien courant (nettoyage, petites interventions, ...) a été réalisé *a minima* en raison d'une réduction sensible des effectifs des équipes d'ouvriers affectés à ces travaux (non renouvellement des dispositifs C.I.A. en particulier).

En 2006, plusieurs chantiers importants ont été engagés ou réalisés avec le soutien du Conseil régional et du Conseil général :

- aménagement de la trace de la Mamelle de Pigeon sur l'ensemble du linéaire;
- restauration du sentier pavé du Pas du Roy sur l'ensemble de son linéaire;
- aménagement de points d'information sur les sites (55 panneaux sur 15 sites);
- entretien de la maison de la Forêt (sanitaire et persienne);
- entretien de la trace des Chutes du Galion,
- aménagement de la trace du Grand Etang (phase 1),
représentant près de 300 000 euros de travaux.

Par ailleurs, le chantier d'aménagement de l'aire d'accueil des Chutes du Carbet a débuté en juillet.

Il s'agit d'un important programme de travaux de près de 850 000 euros.

Intervention d'accueil et d'animation

Le Parc national de la Guadeloupe contribue à l'accueil du public sur les sites les plus fréquentés du massif forestier, en particulier aux Chutes du Carbet, où il finance une équipe d'agents d'accueil qui informent les visiteurs lors de leur arrivée sur le site;

La Maison de la Forêt est également un lieu de forte fréquentation sur lequel l'Etablissement assume avec trois agents d'accueil l'information du public.

La fréquentation fait l'objet d'un suivi régulier sur les principaux sites:

- mise en place de compteurs de routier (Grivelière, Soufrière et Route forestière de Corossol);
- mise en place d'écocompteurs (pédestres) sur 7 départs de sentiers;
- engagement d'une étude qualitative de fréquentation des sites et sentiers dont les résultats seront disponibles en 2007.

En concertation avec les Services du Rectorat, le Parc national de la Guadeloupe soutient une dizaine de PAE ayant concernés 680 élèves des Etablissements scolaires guadeloupéens.

Par ailleurs, une cinquantaine d'interventions ponctuelles ont permis de toucher près de 2000 élèves du primaire et du secondaire. Les interventions réalisées à l'occasion de certaines manifestations comme la Fête de la Science ou Terra Festival ont permis de sensibiliser environ 1000 personnes.

Enfin, la présence du Parc national dans certaines manifestations locales est aussi l'occasion de sensibilisation et d'information : Tour cycliste de Guadeloupe, Nettoyage du littoral à Pâques, Festival « créole blues » au Moule, Fête de la Canne aux Abymes, Salon du tourisme, Semaine du développement durable à Destreland, Départ de la route du rhum à St Malo et l'arrivée à la Marina de Pointe à Pitre,

Le Parc national accueille également et accompagne fréquemment sur le terrain des journalistes, photographes et cinéastes réalisant des ouvrages (articles de presse, livres, films,...) sur la Guadeloupe.

Le Parc national est engagé dans une démarche d'adhésion à la **Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés**. Les rencontres avec le grand public, des associations, des professionnels et des élus ont permis à ces acteurs de contribuer à l'élaboration d'un diagnostic concerté, d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la mise en oeuvre d'un tourisme durable en lien avec l'espace protégé. Ce plan d'actions a été validé par le Comité de pilotage du projet le 13 juillet. L'examen de la candidature du Parc national de la Guadeloupe à la

Charte par le fédération européenne « Europarc » est prévue courant 2007.

La révision du label du Parc national de la Guadeloupe, la « Marque de confiance du Parc national de la Guadeloupe », s'est poursuivi en 2006 avec l'adoption du nouveau règlement par le Bureau du Parc national, en octobre.
15 audits de nouvelles activités ont eu lieu.

L'Etablissement a participé aux Assises régionales du tourisme et aux ateliers préparatoires organisés par le Conseil régional en octobre 2006.

A l'issue de ces assises, une charte d'engagement intégrant les préoccupations du Parc national a été signée avec l'ensemble des acteurs.

Production de supports de communication et de pédagogie

Editions

La réalisation la plus importante de 2006 reste celle d'un supplément spécial du magazine « Terre Sauvage » (Editions Bayard) consacré à la Guadeloupe, résultat d'une collaboration entre les « acteurs » locaux de l'environnement (DIREN, Conseil Régional, Conseil Général, Comité du Tourisme, Parc national, Conservatoire du Littoral...). Ce numéro intitulé « *Guadeloupe flamboyante de nature* », tiré à 110 00 exemplaires, a été diffusé sur toute la France ainsi qu'à l'étranger avec le numéro du mois de décembre du mensuel « Terre Sauvage ».

Pour la première fois, l'Etablissement a choisi de se présenter aux passagers de l'aéroport par des panneaux installés dans la salle de livraison des bagages ainsi qu'à la sortie de l'aire de stationnement.

Le Parc national a collaboré à une série de films sur l'eau en Guadeloupe (financements du Conseil Général et le Conseil Régional) : « A la recherche du roi des sources , Mangrove secrète , L'eau du volcan »

Enfin, le Parc national contribue (réunions, rédaction, iconographie...) à la réalisation du magazine « Guadeloupe-Littoral », ainsi qu'aux travaux du groupe Communication du Pôle Régional Environnement et Développement Durable (PREDD) mis en place par la DIREN

Evénements et manifestations

L'année 2006 fut riche en événements et manifestations pour le Parc national.

Février:

- Signature d'une convention de partenariat avec La Poste : mise en vente d'un produit du Parc national (carte postale - CDRom) dans tous les bureaux de poste du département

Mars :

- Projection du film « L'Arc de feu des Antilles » à la médiathèque du Lamentin, en présence du cinéaste Antoine de Maximy

Avril :

- Rencontres des Parcs nationaux de France à Valdeblore (Mercantour). 20 représentants du PNG, exposition sur place; Obtention de l'organisation des rencontres 2008 en Guadeloupe.

Mai :

- Relais inter-entreprises : deux agents du Parc national ont défendu les couleurs de l'équipe « Environnement » dans cette épreuve annuelle de course à pied organisée le 27 mai, jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage
- Accueil d'une délégation de spécialistes cubains de l'environnement (mission d'observation financée par le FFEM)

Mai-Juin :

- Terra Festival : 40 films projetés du 30 mai au 4 juin pour 400 spectateurs et 500 scolaires

Août :

- Tour cycliste de la Guadeloupe : (environ 300 sachets-poubelles distribués)

Octobre :

- Présentation officielle du numéro spécial Guadeloupe de « Terre Sauvage » dans le cadre du départ de la Route du Rhum à Saint-Malo

Novembre :

- Participation aux journées techniques de la randonnée en Milieu tropical organisées par la FFRP à La Réunion;
- Stand « Environnement » dans le cadre du « Village » installé à la marina de Pointe-à-Pitre à l'occasion de la Route du Rhum;
- Semaine de l'Environnement au Centre commercial de Destreland

Décembre :

- Conférence : Présentation du Parc national à l'église de Pointe-Noire
- Rencontre des gestionnaires des Réserves de Biosphère françaises

Relations avec la presse

Les médias locaux se sont largement fait l'écho des manifestations, événements, et actions de l'établissement par des articles, reportages, interviews : Charte européenne du Tourisme durable, signature de la convention avec la Poste, Terra Festival, visite d'une délégation de Cuba, Conseils d'administration, Rencontres des Réserves de Biosphère, etc.

Management et soutien

Au cours de l'année 2006, les effectifs de l'Etablissement ont varié en fonction des départs et des arrivées pour un total présent en fin d'année de 54 personnes.

Effectifs au 31 décembre 2006

SERVICE	A	B	C	VCAT	TOTAL
DIRECTION	2		1	1	4
SECRETARIAT GENERAL	1	4	2		7
SERVICE DEVELOPPEMENT DURABLE	3	1	1		5
SERVICE BIODIVERSITE	1	1	1		3
SERVICE ACCUEIL DECOUVERTE ECOTOURISME	1	1	9	1	12
SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION	1	3		2	6
COMMUNICATION	1		1		2
SECTEUR SOUFRIERE		2	3		5
SECTEUR TRAVERSEE		1	3		4
SECTEUR GRAND CUL DE SAC MARIN		2	3	1	6
TOTAL	10	15	24	5	54

C'est l'intégration des ouvriers de droit privé ONF qui a été sans nul doute l'évènement le plus marquant en matière de gestion des ressources humaines, tant celle-ci a été attendue depuis des années. Il faut souligner la très bonne synergie entre l'administration centrale du MEDD et le PNG pour le règlement de ce dossier.

Les agents ont pu bénéficier de 98 jours de formation ce qui représente une moyenne d'un peu moins de deux jours par agent. Ces formations sont pour l'essentiel assurées par l'Atelier technique des Espaces naturels (ATEN). Trente-trois stages ont été organisés et ont été regroupés selon les cinq thèmes du tableau suivant :

FORMATION 2006		
REGROUPEMENT PAR THEMES	NOMBRE DE JOURNEES	Nombre de stages
Formation hygiène et sécurité	15	6
Relations humaines et management	8	4
Promotion interne et développement personnel	33,5	8
Comptabilité finances/RH	3,5	5
FORMATION TERRAIN	38	10
T O T A U X	98	33

La nécessité de disposer de meilleures conditions de travail notamment en ce qui concerne la sécurité des locaux de Beausoleil et la salubrité des locaux de Parnasse, ainsi que le souci de regrouper les bureaux sur le même site a été confirmée par la visite de l'Inspecteur Hygiène et sécurité du Ministère de l'Ecologie fin 2005.

L'élaboration du Document Unique relatif à l'hygiène et à la sécurité dans les lieux de travail a été engagée et a été pratiquement entièrement réalisée en 2006.

Différents sites d'implantation pour un nouveau siège ont été recherchés. Le Conseil d'Administration du 7 novembre a finalement validé la proposition du Conseil général de céder au Parc national la partie basse du site de Beausoleil. (1,3 ha, pour un coût de 370 K€).

Les instances de concertation internes ont fonctionné normalement :

- le Comité technique paritaire s'est réuni le 31 mars et le 22 mai;
- le Comité d'hygiène et de sécurité le 7 février et le 7 juillet;
- Le Comité technique paritaire pour la formation le 31 mars.

La Commission permanente du Conseil d'Administration s'est réunie le 1 juin et le 9 octobre.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à Saint Claude le 6 avril, au Lamentin le 27 juillet et à la Préfecture le 7 novembre.

Le Parc national a participé aux travaux des instances locales ou nationales au sein desquelles il est représenté :

- Collège des Directeurs de Parcs nationaux, préparatoire à la Création de « Parcs nationaux de France »;
- Conseil d'administration de « Parcs nationaux de France », (le Président du CA F. Louisy en a été élu premier vice-Président);
- Conseil d'Administration de l'Atelier technique des Espaces naturels,
- Réunions des gestionnaires des Réserves de Biosphère de France,
- Congrès et Conseils d'Administration de « Réserves naturelles de France »
- Conseil d'Administration du CAR-SPAW;
- Conseil d'Administration et assemblée générale du Conservatoire botanique de Guadeloupe et du Conservatoire botanique des Antilles;
- Conseil d'Administration du Comité du Tourisme des îles de Guadeloupe;
- Comité scientifique régional du patrimoine naturel;
- Réseau inter Antilles des Gal Leader+;
- .../...

L'année 2006 a vu se réaliser un important travail de concertation, qui a permis de proposer un nouvel organigramme voté au CA de juillet, un contrat d'objectif parc-Etat voté au CA de novembre.

Ce contrat d'objectifs prévoit le remplacement numérique des contrats précaires CIA supprimés par des postes budgétaires, et des moyens en adéquation avec les charges incombants au parc.

L'armement des agents a également fait l'objet d'un travail de concertation de manière à proposer une instruction transmise pour avis au ministère en novembre.

Le budget alloué à l'amicale du personnel a été augmenté en 2006, ce qui a permis à l'association de réaliser plusieurs actions de qualité.

Le budget du Parc national de la Guadeloupe s'est établi en 2006 comme suit : (extraits du compte financier présenté également au CA du 29 mars).

Charges: Elles s'élèvent à **6 356 543.24 €** et se répartissent de la manière suivante :

- charges courantes d'exploitation 21.47% (regroupant les achats, les services extérieurs et les impôts et taxes).
- charges de personnel 48.85%
- autres charges de gestion courante 0.95 % (comprenant l'organisation de conseils et assemblées)

- les charges exceptionnelles 3.86% (comprenant les subventions versées directement ou en qualité d'organisme relais dans le cadre du Programme LEADER.)
- la dotation aux amortissements 24.87 %

Les charges progressent de 22.08% par rapport à 2005.

Le premier poste de charges, à savoir les frais de personnel, augmente de 12.71% en raison notamment de l'intégration des personnels ONF dans l'effectif du Parc.

Les produits:

Leur montant est de **6 086 770.65 €** en augmentation de 14.23%.

Ils augmentent proportionnellement moins que les charges.

Ils se répartissent de la manière suivante :

- les subventions et conventions de ressources affectées soit 4 277 763.19 € représentent 70.28% des recettes. Le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable a versé 2 800 000 € au titre de la subvention de fonctionnement du Parc, sans changement par rapport à 2005.
- Les autres subventions proviennent de la DIREN pour 38 231€ en raison de sa participation au fonctionnement de la Réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin et du CNASEA pour 8 850.21€ au titre les emplois aidés.

Au titre des conventions de ressources affectées cofinancées, les versements relatifs au programme LEADER ont été effectués à hauteur de 56 133 € par le Conseil Général, 62 500 € par le Conseil régional et 144 476.50 € par le CNASEA. La DIREN et la DRAC ont versé respectivement 1 500 € et 2 000 € pour l'opération Terra Festival.

- les produits exceptionnels représentent 28.67% des recettes et comprennent, outre la neutralisation des amortissements par reprise des subventions d'investissement, le versement d'indemnités journalières par la CGSS, des remboursements de trop perçus ainsi qu'une indemnité d'assurance et la contribution des participants aux rencontres MAB.
- les ventes de produits finis et prestations de service, les autres produits de gestion courante et les produits financiers représentent 1.05 % des recettes.

Les instances délibératives.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration

Composé de 34 membres dont :

- 7 représentants de l'Etat
- 13 représentants des collectivités locales
- 13 personnalités
- 1 représentant du personnel

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2006 à Saint Claude (Mairie) le 6 avril, Lamentin (Mairie) le 27 juillet et Basse Terre (Préfecture) le 7 novembre.

Il a notamment pu valider le nouvel organigramme, le choix du terrain pour le nouveau siège du PNG, le contrat d'objectifs Parc-Ministère de l'écologie, le principe de transformation de la réserve du grand cul de sac en coeurs de parc l'extension de l'aire optimale pour la préparation de la charte.

Certains administrateurs ont activement participé à la représentation du parc et au suivi de ses actions notamment lors des rencontres de Valdeblore et lors de la mission en Guyane.

Il a aussi été un lieu d'échanges et d'informations, notamment avec la mission de C. Barthod, sous directeur de la nature et des paysages, en juillet. (information sur la nouvelle loi)

Le comité/conseil scientifique

La composition du comité scientifique est la suivante:

BEAUDUCEL François	Directeur d'Observatoire	géologie et volcanologie
BEGOT Danielle		histoire et archéologie industrielle
BERNARD Didier Clément	Maître de Conférences	physique et chimie de l'atmosphère
BOUCHON Claude	Maître de Conférences	biologie marine - formations récifales
BRETON Jean-Marie	Enseignant-Chercheur	droit de l'environnement
CABIDOUCHE Yves-Marie	Directeur de Recherche	environnement et agronomie - pédologie
DUBOST Isabelle	Maître de conférence	anthropologie et sociologie
IMBERT Daniel	Maitre de conférence	écologie forestière - mangroves et zones humides
JOSEPH Henry	Pharmacien - chercheur	Docteur en pharmacie, ethnobotanique
LORVELEC Olivier	Ingénieur de Recherche	zoologie: mammifères, reptiles et amphibiens
LOUIS Max	Enseignant chercheur	biologie marine - ichtyologie
MEURGEY François	Conservateur de collections d'insectes	entomologie (odonates)
MONTY Dominique	Maître de conférence	hydrobiologiste - écologie aquatique
PAGNEY Françoise		géographie physique et environnement
PAVIS Claude		environnement et agronomie - entomologie
RABOTEUR Joël	Maître de Conférences	économie et tourisme
ROUSTEAU Alain	Maître de conférences	biologie végétale - écologie forestière
THIBAUT Bernard	Directeur de recherche	sciences de la forêt et du bois
FOURNET Jacques	Directeur de recherche honoraire de l'INRA- Botaniste et Phytoécologue	
SALABARRIA FERNANDEZ Dalia Maria	Biologiste Marin et Spécialiste de la gestion des aires protégées de Cuba	Ecosystèmes marins et littoraux
VAILLANT Jean	Enseignant chercheur	statistiques et biomathématiques

ANNEXES

Annexe 1: Liste des délibérations du CA.

Réunion du 6 Avril 2006 à la mairie de Saint Claude.

- Présentation de Denis GIROU, directeur du Parc national.
- Examen du Compte Financier 2005
- Présentation du projet de siège, validation du choix du terrain (sous réserve de confirmation par le Conseil Général)
- Point d'information sur la coopération internationale du PNG
- Propositions pour la désignation des membres du Comité Scientifique
- Compétences du Conseil d'administration déléguées à la Commission Permanente et au Directeur
- Situation des personnels de droit privé de l'ONF
- Point d'actualité sur le pylône de la Citerne
- Modification de la composition du Comité de Programmation LEADER +CSV
 - Information sur la rencontre inter-Parcs de Valdeblore
 - Information sur la nouvelle loi des Parcs nationaux
 - Information sur le déplacement d'une délégation en Guyane
 - Information sur l'approbation du Programme d'Aménagement
 - Désignation de volontaires au sein du CA pour les réunions tourisme durable dans les espaces protégés (fin avril)
 - Paiement de l'accès aux sites du PNG

Réunion du 25 juillet 2006 à la mairie du Lamentin

- Approbation du Procès verbal du Conseil d'administration du 6 avril 2006
- Point sur la mission du Conseil d'administration en Guyane
- Décision modificative n°1 au budget du PNG et de la Mission Guyane
- Rapport d'activités 2005 du PNG et de la Mission Guyane
- Validation de l'organigramme des services
- Présentation par M. Christian Barthod, Sous-Directeur des Espaces Naturels au ministère de l'Ecologie de la nouvelle loi relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins, et aux parcs naturels régionaux
- Information sur les rencontres des réserves MaB en 2006, réserves naturelles de France en 2007 et des parcs nationaux en 2008
- Modification de la composition de la Commission Permanente

- Point d'actualité sur les travaux d'aménagement des sites
- Composition du Conseil scientifique
- Questions diverses

Réunion du 7 Novembre 2006 à La préfecture, Basse Terre.

- Délibération sur le procès verbal du Conseil d'administration du 25 juillet 2006
- Décision modificative n°2 au budget du PNG et de la Mission Guyane
- Projet de Contrat d'objectifs 2007 - 2009
- Budget 2007 du PNG et de la Mission Guyane
- Choix du terrain pour sur le projet de siège
- Adhésion au GAH (groupement d'achat pour l'habillement)
- Niveaux d'indemnisation des frais de déplacement
- Tarifs des prestations facturées par le Parc national
- Proposition de modification du périmètre du cœur du Parc national par intégration de la Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin (constitution d'un cœur éclaté)
- Modification de la composition de la Commission Permanente
- Examen de remises gracieuses
- Principe de mise en paiement des site du Parc national
- Information sur la rencontre des Réserves de Biosphère françaises

La Commission Permanente

Composée de 10 membres issus du Conseil d'administration et élus par ce dernier, la Commission Permanente est composée comme suit ;

- Collège des services de l'Etat : Le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant, le Délégué Régional au Commerce et à l'Artisanat ou son représentant.
- Collège des élus : Monsieur Ferdy LOUISY, Monsieur Jean-Claude MALO, Monsieur Georges CLAIRY, Monsieur Félix DESPLAN.
- Collège des personnalités qualifiées : Monsieur Erol NUISSIER, Monsieur Michel FEUILLARD, le Directeur Régional de l'ONF ou son représentant, Madame Simone MEGE.

La Commission Permanente s'est réunie 2 fois pour examiner les points suivants:

Réunion du 1 Juin 2006

- Approbation du procès verbal de la Commission Permanente du 8 septembre 2005

- Projet d'organigramme du Parc national
- Dossiers d'investissement 2006
- Point d'actualité sur le pylône de la Citerne
- Point d'actualité sur l'organisation de l'assemblée générale de Réserves naturelles de France en Guadeloupe en 2007
- Point d'actualité sur l'organisation en 2006 de la réunion annuelle des réserves de biosphère françaises en Guadeloupe
- Subvention à l'amicale du personnel du Parc national
- Subvention à l'amicale du personnel de la Mission Guyane
- Modification de la composition du Comité de Programmation LEADER +
- Travaux dans le logement affecté au directeur
- Nomination du directeur du Parc au Conseil de la Culture et de l'Education à l'Environnement
- Point d'information sur les chutes du Carbet
- Promotion de la Côte Sous le Vent à l'occasion du Grand Pavois à la Rochelle et du départ de la Route du Rhum à Saint-Malo
- Questions diverses.

Réunion du 9 Octobre 2006

- Approbation du Procès verbal de la Commission Permanente du 1^{er} juin 2006
- Contrat d'Objectifs 2007 -2009
- Information sur le programme de travaux
- Projet de siège
- Travaux dans la maison du Directeur
- Questions diverses

Annexe 2: Points étudiés lors des conseil scientifiques.

Comité scientifique :

Réunion plénière du 15 juin 06 :

- mise en place du nouveau CS recomposé
- élection des Pdt et vice-pdt
- préparation du règlement intérieur
- validation de la politique scientifique du parc national
- organisation des trois commissions thématique et géographiques

Réunion plénière du 6 novembre 06 :

- Portée de la nouvelle loi et des décrets sur le rôle et le fonctionnement du CS.
- Présentation de trois dossiers de travaux d'accueil en zone centrale pour avis du comité et trois pour information (dont plateforme du Carbet)
- Présentation des projets d'étude programmés au budget primitif 2007 du Parc national
- Présentation de la situation du blanchissement des récifs coralliens - C. Bouchon
- Présentation des programmes de recherche en cours sur la Soufrière - F. Beauducel
- Présentation des aires protégées de Cuba - Dalia Salabarria

- Commission Basse Terre du 22.09.06 :
 - Suivi de la dynamique de population des poissons et crustacés dans les rivières de la zone centrale
 - Projet d'éradication du bambou
 - Aménagement d'accueil du dôme de la Soufrière
 - Diagnostic de la sensibilité floristique et hiérarchisation des traces de découverte de la zone centrale
 - Inventaire et protection des orchidées
 - Enjeux de suivi à long terme du pic de la Guadeloupe

- Commission GCSM du 23.10.06 :
 - Blanchissement des récifs coralliens, causes et conséquences sur le fonctionnement de l'écosystème
 - Caractérisation de la pêche artisanale sur la baie et perspectives d'évolution (invité Nicolas Diaz - directeur de l'institut régional des pêches)
 - Projet d'étude des oiseaux limicoles et leurs zones humides associées. Place écologique et « sociale » de ces

oiseaux sur la baie et dans la pratique de la chasse (invités : ONCFS, A. Levesque et G. Leblond)

- Travaux scientifiques réalisés et suivis en cours de la réserve naturelle. Quelles perspectives d'approfondissement des connaissances et du fonctionnement des écosystèmes de la baie. Projet de publication des 20 ans de la RN pour 2007
- Présentation du plan d'interprétation de la baie du GCSM et discussions sur les aménagements d'accueil et le développement des potentialités touristique du territoire

Annexe 3: Liste du personnel du PNG.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2006			
Nom et prénom	Catégorie	Affectation	Fonction
GIROU Denis	A	Direction	Directeur
PATIN Bernard	A	Direction	Directeur adjoint
CASIMIR Geoffroy	A	Secrétariat général	Secrétaire général
NICOLAS Jean-Sébastien	A	Accueil découverte écotourisme	Chef de service
FERCHAL Alain	A	Système d'informations	Chef de service
MAGNIN Hervé	A	Biodiversité	Chef de service
DEMONIO Wilfrid	A	Communication	Chef de service
SILVESTRE Daniel	A	Développement durable	Chef de service
DORVILLE Maggy	A	Développement durable	Ingénieur
SEGA Landry	A	Développement durable	Ingénieur
CARLOTTI Olivier	B	Biodiversité	Responsable pédagogie
DETTWILER Jacques	B	Secteur souffrière	Chef de secteur
DELLOUE Xavier	B	Secteur Grand cul de sac marin	Chef de secteur
LUBIN Jean	B	Secteur Grand cul de sac marin	Chargé du littoral
MEGE Simone	B	Secteur Grand cul de sac marin	Suivis scientifiques
DIMAURO Stéphane	B	Secteur souffrière	Suivis scientifiques
JUSSIAUME Michael	B	Secteur Traversée	Chef de secteur
SCHALL Marie Josée	B	Secrétariat général	Comptabilité
JEAN DE DIEU Bernadine	B	Secrétariat général	Ressources humaines
LEMOYNE Marie Denise	B	Développement durable	Suivi leader
CALIFER Vanessa (VCAT)	B	Système d'informations	Documentaliste
MARTINON Noël	B	Système d'informations	Informatique
CHECKMAHOMED Alex	B	Accueil découverte écotourisme	Travaux
MOREAU Philippe	B	Système d'informations	Intranet et web
ROTH Philippe	B	Système d'informations	SIG
JEANNETE Joël	B	Secrétariat général	Regisseur batiments
PALMIN Alex	B	Secrétariat général	Parc auto
VIRAPIN Carole	B	Secrétariat général	Secrétaire
REGENT Anise	C	Secrétariat général	Secrétaire
VIARDOT Lola	C	Secrétariat général	Comptabilité
VAITILINGOM Philippe	C	Accueil découverte écotourisme	Marchés
DEBOISROLIN Marie Victoire	C	Développement durable	Secrétaire
NANOR Maryse	C	Biodiversité	Secrétaire
CHRISTOPHE Hélène	C	Accueil découverte écotourisme	Hotesse d'accueil
NANDAN Jacqueline	C	Secrétariat général	Secrétaire
SALIGNAT Modeste	C	Secteur Grand cul de sac marin	Garde du littoral
PIERROT Joël	C	Accueil découverte écotourisme	Chef d'équipe
THRACE Jocelyn	C	Secteur Grand cul de sac marin	Garde moniteur
RIVES Sébastien	C	Secteur Traversée	Garde moniteur
KIESER Xavier	C	Secteur Traversée	Garde moniteur
LIAGRE Nadia	C	Secteur Traversée	Garde moniteur
PETIT LEBRUN Georges	C	Secteur souffrière	Garde moniteur
SEGRETIER Patrice	C	Secteur souffrière	Garde moniteur
GUILLOIN Thierry	C	Secteur souffrière	Garde moniteur
RAMSAHAI Anasthase	C	Secteur Grand cul de sac marin	Garde moniteur
CIMBER Liliane	C	Secteurs Grand cul de sac marin et trave	Secrétaire
BERVIN Marie Anise	C	Accueil découverte écotourisme	Hotesse d'accueil
JUSTINE Pierre	C	Accueil découverte écotourisme	Hotesse d'accueil
CASTAGNE Suzy	C	Accueil découverte écotourisme	Hotesse d'accueil
DERBY Valentin	C	Accueil découverte écotourisme	Ouvrier
LEBLANC Max	C	Accueil découverte écotourisme	Ouvrier
ANDYPAIN Alain	C	Accueil découverte écotourisme	Ouvrier
X	C	Accueil découverte écotourisme	Ouvrier
X	C	Accueil découverte écotourisme	Ouvrier
X	C	Accueil découverte écotourisme	Ouvrier
Marran Julie	VCAT	Accueil découverte écotourisme	
Buttifant Audrey	VCAT	Secteur Grand cul de sac marin	
Corro Barientos Natalia	VCAT	Développement durable	
Lesponne Céline	VCAT	Biodiversité	
CALIFER Vanessa (VCAT)	VCAT	Système d'informations	

DATE	NOM - PRÉNOM	GRADE / STATUT	FONCTIONS
23 janvier 2006	GIROU Denis	IGREF	Directeur
15 février 2006	BUTTIFANT Audrey	VCAT	Chargée du plan de gestion du Grand Cul-de-Sac Marin
1 ^{er} mai 2006	MARRAN Julie	VCAT	Chargée de mission Tourisme durable et écotourisme
1 ^{er} juillet 2006	MOREAU Philippe	Contractuel	Webmestre
1 ^{er} septembre 2006	RAMSAHAI Anasthase	Agent technique de l'Environnement	Garde-moniteur
26 décembre 2006	CALIFER Vanessa	VCAT	Documentaliste

Il faut noter le recrutement direct par le PNG à compter du 1^{er} mai 2006 des ex-personnels ouvriers de l'ONF (Alain ANDYPAIN, Marie-Anise BERVIN, Suzy CASTAGNE, Valentin DERBY, Joël JEANNETE, Pierre JUSTINE, Maxime LE BLANC, Alex PALMIN)

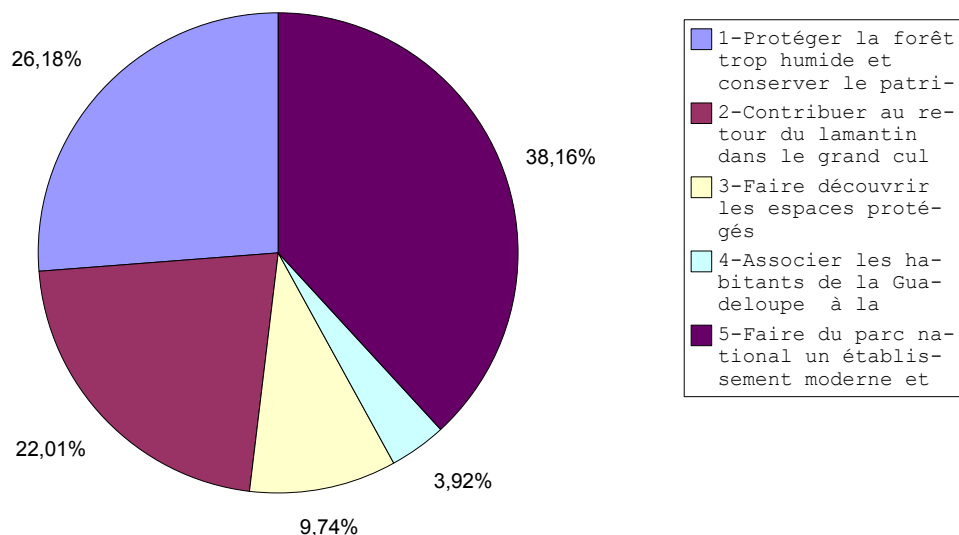
DEPARTS :

DATE	NOM - PRÉNOM	GRADE / STATUT	DESTINATION
1 ^{er} février 2006	OLIVE Jean-Luc	Chef de district	ONF GUADELOUPE
1 ^{er} septembre 2006	MARIE Alain	Technicien supérieur de l'environnement	Parc National de Port-Cros
20 novembre 2006	CANTET Jean-Luc	Receveur principal du Trésor Public	ONF REUNION

Il faut noter le transfert des 5 agents affectés aux Chutes Carbet auprès de FLEURIR le 1^{er} mai 2006 (Frantz DESHAYES, Michelle GERMAIN, Fabienne POMBO, Jean-Marie ROMARIN et Arlette THAMS) et le non renouvellement des Contrats d'Insertion par l'Activité le 1^{er} juillet 2006.

Programme d'aménagement: Répartition du temps
des agents affectés dans les secteurs

Répartition du temps pour les secteurs



Répartition sur la base des fiches du programme d'aménagement.

Objectif	Jours agents
1-Protéger la forêt trop humide et conserver le patrimoine naturel de la Basse Terre	809
2-Contribuer au retour du lamantin dans le grand cul de sac	680
3-Faire découvrir les espaces protégés	301
4-Associer les habitants de la Guadeloupe à la gestion du patrimoine naturel	121
5-Faire du parc national un établissement moderne et dynamique	1179
Total	3090

Répartition du temps (secteurs)

